

Le rôle du conseil d'administration dans sa réponse à une crise

Le 22 avril 2020

LES ATTENTES ENVERS L'ÉQUIPE DE GESTION ET LE CONSEIL

LE RÔLE DE L'ÉQUIPE DE GESTION

- Instaurer et adapter un plan d'intervention préétabli en cas d'urgence
- Identifier les risques et évaluer la responsabilité pour l'élaboration de stratégies d'atténuation
- Stratégies de communications à l'interne – messages cohérents invoquant la confiance à tous les niveaux
- Stratégies de communications à l'externe – élaboration de messages, identification des parties prenantes
- Veiller à la réputation au sein du public
- Déterminer les mesures correctives
- Exécuter le plan d'intervention

LES BESOINS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Rapports fréquents et honnêtes, en temps opportun
- Calcul de l'incidence / de l'exposition
- Un point de contact entre le conseil et l'équipe de gestion
- Un énoncé clair des questions sur lesquelles le conseil doit décider ou des aspects que le conseil doit examiner
- Une compréhension claire de la stratégie d'intervention des parties prenantes, et le rôle qu'elles, ou tout autre membre, devraient jouer
- Une explication claire de la manière dont les réponses à court terme répondent aux besoins à long terme

LE RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Comprendre la situation, ses implications pour l'organisme et sur l'intérêt de l'équipe de gestion
- Fournir à l'équipe de gestion des opinions et des conseils sur demande
- Être disponible, ouvert et capable à fournir l'assistance demandée par l'équipe de gestion
- Comprendre et respecter les rôles du conseil et de l'équipe de gestion
- Prendre des décisions afin d'assurer la viabilité à long terme de l'organisation
- Faciliter l'évaluation après-crise et communiquer les commentaires à l'équipe de gestion

LES PRINCIPAUX VOILETS DE LA RÉPONSE À UNE CRISE



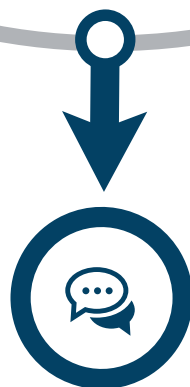
- Identification d'une équipe, avec partage des responsabilités et des obligations de reddition de comptes
- Structure de communication interne approuvée
- Attribution des responsabilités relativement aux communications externes et à l'engagement des parties prenantes
- Plans d'intervention d'urgence dans l'éventualité où l'équipe de gestion est incapable de fournir de l'assistance
- Systèmes pour surveiller les développements et, au besoin, ajuster le plan
- Engagement avec les organismes de réglementation
- Anticipation et gestion des répercussions supplémentaires
- Aucune entrave aux rapports faits aux supérieurs

PRÉPAREZ-VOUS POUR LA PROCHAINE CRISE



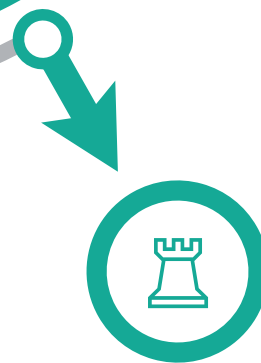
ÉVALUATION POST-CRISE

- Qu'avons-nous fait correctement ?
- Qu'aurions-nous pu mieux faire ?
- Solliciter l'opinion des :
 - parties prenantes internes (directeurs, dirigeants, gestionnaires, employés)
 - parties prenantes externes (clients, fournisseurs, organismes de réglementation, etc.)



DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LES MESSAGES INTERNES ET EXTERNES

- Les répercussions de la crise sur l'organisation
- La situation actuelle de l'organisation
- Quelle direction prenons-nous ?



RÉÉVALUER ET AMÉLIORER LE PLAN DE CRISE

- Réévaluer la capacité du système de gestion des risques de l'entreprise d'identifier et de mitiger les risques nouveaux et évolutifs
- Réévaluer la capacité du plan à répondre à la prochaine crise
- Renforcer les défenses contre la prochaine crise